

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHERBOURG - 5001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/01/2026 - 150 - 2022 B 00182 - 912 942 877 - 2 M AGENCEMENT

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	193 305	36 363	156 942	164 140
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		193 305	36 363	156 942	164 140
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 115		5 115	4 057
	Autres créances	1 520		1 520	548
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	15 984		15 984	49 661	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	873		873	856
	TOTAL (III)	23 491		23 491	55 122
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		216 796	36 363	180 433	219 263

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

JM

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	21 619	2 804
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(19 506)	18 815
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	3 213	22 719
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	136 159	150 064
	Emprunts et dettes financières divers (3)	30 840	32 877
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 404	8 404
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	740	480
	Dettes fiscales et sociales	1 078	4 719
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	177 220	196 543
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	180 433	219 263
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(19 506,36)	18 814,93
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	168 817	188 140
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

JM

REÇU :

23 JAN. 2026

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE CHERBOURG

JMC LOCATION
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 42 RUE LUCET LA GLACERIE
50470 CHERBOURG EN COTENTIN

912 942 877 RCS CHERBOURG EN
COTENTIN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre, à dix-neuf heures.

Les associés de la Société se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :

L'assemblée est présidée par MAZZONI Julien, en qualité de gérant.

Les associés présents ou régulièrement représentés, représentent 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire des comptes annuels clos le 30/06/2025 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats
- Rapport spécial de la gérance des conventions visées à l'article L 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;

JM

- Pouvoir en vue des formalités ;

Puis lecture est donnée du rapport du président, du rapport du commissaire aux comptes et du rapport du commissaire aux apports.

La discussion est ouverte :

Persone ne demandant la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première décision - Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025, lesquels font apparaître une perte d'un montant de 19 506 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision - Affectation des résultats

Après avoir pris connaissance des pertes de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 19 506 euros, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

- report à nouveau : 19 506 euros ; portant le solde à 19 506 euros ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision - Constatation des conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du code de commerce, prend acte du fait qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JM

Quatrième décision - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

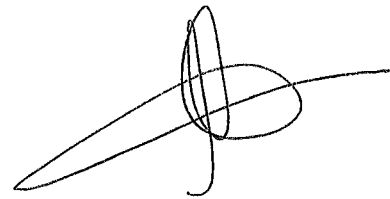
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés représentés.

Le 30/09/2025

M. MAZZONI Julien

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.